

CONTRAT DE MARIAGE

Liste des pièces à fournir

- Compléter la fiche d'état civil disponible sur le site
- Un extrait de l'acte de naissance datant de moins de 2 mois pour chacun des futurs époux
- La copie recto-verso de la pièce d'identité pour chacun des futurs époux
- Si l'un des futurs époux est divorcé: la copie du jugement de divorce
- Si les futurs époux sont actuellement pacsés :
 - La convention de PACS
 - Le récépissé de l'enregistrement de la convention de PACS
- Indiquer la mairie de célébration du mariage
- Indiquer la date du mariage civil :

SPECHT NOTAIRES

28 Avenue Maréchal Leclerc 38 300 BOURGOIN-JALLIEU

04 37 03 92 54

laurent.specht@38182.notaires.fr